

Annulation :

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation. Pour bénéficier de cette annulation, la Licence Fédérale est obligatoire. Un exemplaire de ce document vous est remis à l'inscription. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soient n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations, et de laisser le harnachement mis à leur disposition propre et en l'état.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est réputé être connu. Celui ci est à disposition à l'accueil sur simple demande.

Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte du club
 - Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo, etc.) n'encadre les allées empruntées par les chevaux
 - Les chiens doivent être tenus en laisse
 - Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.
 - Un local consigne est aménagé dans les vestiaires pour la durée de la reprise uniquement
 - Dans le parking, veiller à laisser le passage libre pour d'éventuels secours. Ne pas se garer dans le passage au bout du manège.
- Se référer au règlement intérieur en vigueur.**

Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent dans la salle du club et sur le parking. Ils donnent des informations générales sur le club, sur les examens, les animations, les concours...

Penser à les consulter régulièrement

Cotisation :

La cotisation au club est obligatoire. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

Forfaits :

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année scolaire. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées : cf CGV.

Carte de 10 séances :

Les cartes de 10 séances en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées. Validité du 31/08 au 31/07 de l'année suivante

Assurances individuelles :

Pour pratiquer l'équitation, **la licence fédérale est obligatoire.**

Elle donne la possibilité :

- de participer à une dynamique sportive
- de passer les examens fédéraux
- d'être assuré dans tous les centres affiliés de France (couverture de base).

Le cavalier a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (lois du 16/07/84 et du 13/07/92).

Lors de son inscription, le cavalier doit fournir un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation en compétition ».

Tenue du cavalier :

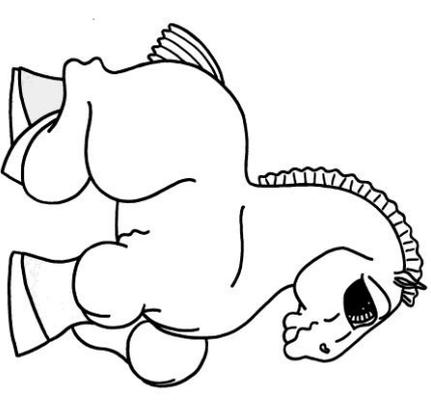
La tenue du cavalier doit être correcte.

Le port du casque norme NF EN 1384 et de bottes d'équitation ou boots avec mini-chaps est obligatoire.

Chaque cavalier doit posséder son matériel de pansage, ainsi que des guêtres pour l'obstacle.

Cours :

Le cavalier doit prévoir minimum 30 minutes avant et 15 minutes après le cours, pour préparer et assurer les soins de sa monture.



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS MEUDON

13, rue Henri ETLIN
92360 MEUDON-LA FORET

Tél : 01 46 30 35 02

Fax : 01 46 32 44 03

www.clubhippique-meudon.fr

Email : accueil@equitation-meudon.fr

SAISON 2024/2025

Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi de 15h à 19h30

mercredi de 12h à 20h

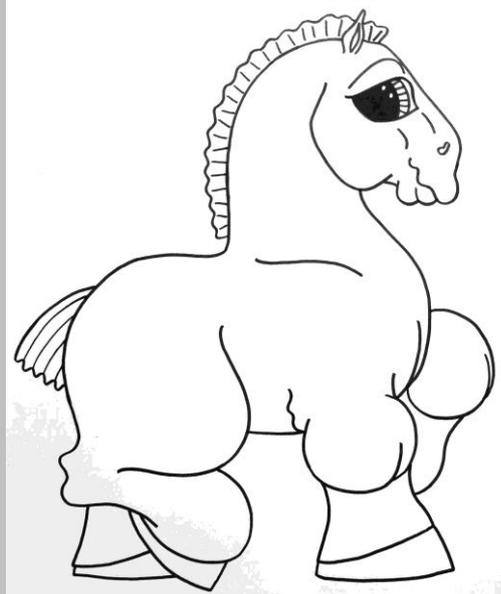
jeudi de 10h à 12h et 15h à 19h

vendredi de 10h à 13h et 17h à 19h

samedi de 10h à 17h30

TARIFS SAISON 2024 - 2025

Droit d'entrée		50,00 €
Licence FFE		25,00 €
Cotisation annuelle		70,00 €
carte Baby Indiens 10 séances		205,00 €
forfait annuel Shetland -	40 séances	845,00 €
Forfait annuel Shetland supplémentaire*	40 séances	760,00 €
Forfait Shets "D/O"	40 séances	980,00 €
carte Shets loisirs	10 séances	150,00 €
Forfait annuel DP -	40 séances	980,00 €
Forfait annuel DP supplémentaire*	40 séances	900,00 €
Forfait DP "D/O"		1 105,00 €
Forfait compétition 2 h	voir à l'accueil	
Carte DP 10 séances avec forfait		220,00 €
Carte DP loisirs	10 séances	190,00 €
Carte ETHOLOGIE (avec forfait)	10 x 1h30	400,00 €
Carte ETHOLOGIE (sans forfait)	10 x 1h30	690,00 €



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS DE MEUDON

PONEY CLUB

Forfait annuel : du 31/08/2024 au 04/07/2025
 * 2ème forfait , pour un même cavalier disposant déjà d'un premier forfait.
 - Demi-tarif, pour la 3ème personne de la même famille

vacances scolaires: cours assurés selon un planning spécifique

Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées : cf CGV

Paiement :

- pour une première inscription : droit d'entrée, cotisation annuelle, licence et forfait annuel
- pour une réinscription : cotisation annuelle, licence et forfait annuel

HORAIRES DES COURS DU PONEY CLUB 2024-2025

Definition des niveaux à consulter sur notre site: www.clubhippique-meudon.fr

Cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Baby Ponys			13h00			09h00	
Papouzes						14h00	09h00
Iroquois			17h00			13h00	
Apaches			15h00		17h30	11h00	10h00
Sioux		17h30	14h00			15h00	
Cheyennes			18h00			10h00	
SHETS loisirs	17h30*						
DP 1		18h30	15h00			14h00	
DP 1/2			17h00		18H30	11h00	
DP 2/3		17h30	16h00			12h00	
DP3			14h00		19h30	10h00	11h00
DP Expert						15h00	
DP loisirs				17h30 *			
Shets D/O			16h00				
EQUIFEEL**						18h00	
prépa DP D/O	19h30						
DP D/O		18h30		18H30			
Equitation d'exterieur							NC

* DP et Shets loisirs: à la carte

NB : les nouveaux adhérents sont priés de fournir un justificatif de leurs galops

Annulation :

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation. Pour bénéficier de cette annulation, la Licence Fédérale est obligatoire. Un exemplaire de ce document vous est remis à l'inscription. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soient n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations, et de laisser le harnachement mis à leur disposition propre et en l'état.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est réputé être connu. Celui ci est à disposition à l'accueil sur simple demande.

Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte du club
 - Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo, etc.) n'encroûte les allées empruntées par les chevaux
 - Les chiens doivent être tenus en laisse
 - Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.
 - Un local consigne est aménagé dans les vestiaires pour la durée de la reprise uniquement
 - Dans le parking, veiller à laisser le passage libre pour d'éventuels secours. Ne pas se garer dans le passage au bout du manège.
- Se référer au règlement intérieur en vigueur.**

Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent dans la salle du club et sur le parking. Ils donnent des informations générales sur le club, sur les examens, les animations, les concours...

Penser à les consulter régulièrement

Cotisation :

La cotisation au club est obligatoire. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

Forfaits :

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année scolaire. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe (hors vacances scolaires). Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées : cf GVV.

Carte de 10 séances :

Les cartes de 10 séances, en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées. Validité du 31/08 au 31/07 de l'année suivante

Assurances individuelles :

Pour pratiquer l'équitation, **la licence fédérale est obligatoire.**

Elle donne la possibilité :

- de participer à une dynamique sportive
- de passer les examens fédéraux
- d'être assuré dans tous les centres affiliés de France (couverture de base).

Le cavalier a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (lois du 16/07/84 et du 13/07/92).

Lors de son inscription, le cavalier doit fournir un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation en compétition ».

Tenue du cavalier :

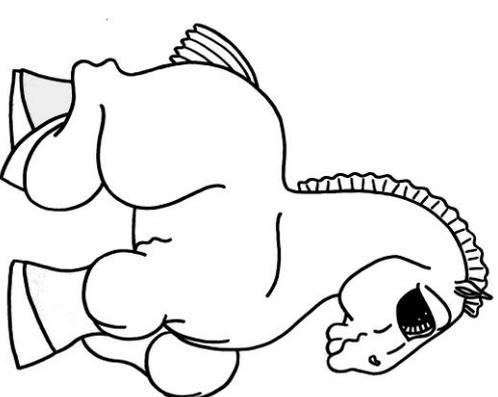
La tenue du cavalier doit être correcte.

Le port du casque norme NF EN 1384 et de bottes d'équitation ou boots avec mini-chaps est obligatoire.

Chaque cavalier doit posséder son matériel de pansage, ainsi que des guêtres pour l'obstacle.

Cours :

Le cavalier doit prévoir minimum 30 minutes avant et 15 minutes après le cours, pour préparer et assurer les soins de sa monture.



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS

MEUDON

13, rue Henri ETLIN
92360 MEUDON-LA FORET

Tél : 01 46 30 35 02
Fax : 01 46 32 44 03

www.clubhippique-meudon.fr

Email : accueil@equitation-meudon.fr

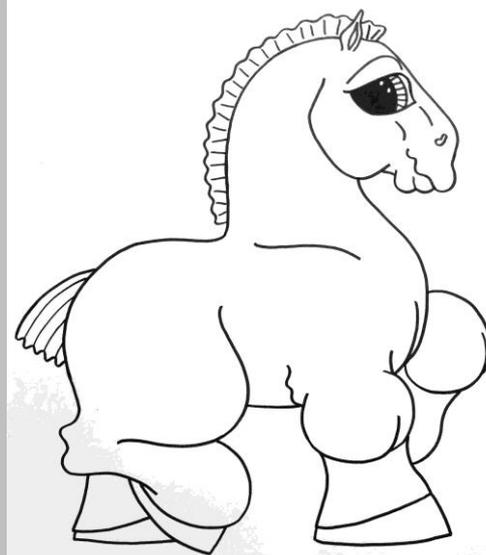
SAISON 2024/2025

Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi de 15h à 19h30
mercredi de 12h à 20h
jeudi de 10h à 12h et 15h à 19h
vendredi de 10h à 13h et 17h à 19h
samedi de 10h à 17h30

TARIFS SAISON 2024 - 2025

Droit d'entrée		50,00 €
Licence FFE - de 18ans		25,00 €
Licence FFE + de 18 ans		36,00 €
Cotisation annuelle		70,00 €
Forfait annuel	44 séances	1 190,00 €
Forfait annuel supplémentaire*	44 séances	1 080,00 €
Forfait annuel D/O		1 350,00 €
Forfait Compétition 2h ou 1h	voir à l'accueil	
Carte ETHOLOGIE (avec forfait)	10 x 1h30	400,00 €
Carte ETHOLOGIE (sans forfait)	10 x 1h30	690,00 €
Carte 10 h avec forfait		250,00 €
Carte 10 h sans forfait		430,00 €



CHEVAL CLUB

CLUB HIPPIQUE DES ETANGS DE MEUDON

Forfait annuel : du 02/09/2024 au 06/07/2025
 * 2ème forfait , pour un même cavalier disposant déjà d'un premier forfait.
 Demi-tarif, pour la 3ème personne de la même famille
 Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées : cf CGV

Paiement :

- pour une première inscription : droit d'entrée, cotisation annuelle, licence et forfait annuel
- pour une réinscription : cotisation annuelle, licence et forfait annuel

HORAIRES DES COURS 2024-2025

Cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Préparation Galop 1	21h30		19h00			17H00	Perf*
Préparation Galop 2			15h00	21h30	18h30	12h00	10h00
Préparation Galop 3	20h30	21h30	15h00 17h00	18h30	18H30	10h00 15h00	10h00
Préparation Galop 4	18h30 20h30	19h30	14h00 17h00 21h00	18h30	17H30	10h00 14h00	09H00
Préparation Galop 5	18h30	14h00 19h30	18h00 21h00		14h00 DR 17h30	09h00 14h00 16h00	09H00
Préparation Galop 6	19h30	14h00	18h00 20h00DR	19h30	14h00 DR 17h30	09H00 11h00 16h00	11h00
Préparation Galop 7	19h30			19h30		11h00	
Titulaires Galop 7	19h30			19h30		11h00	
Prépa Compét***			16h00				Perf*
Compét D/O **		20h30 D/O		20h30 D/O	20h30 D/O		
Compét DR					19h30 DR		
ETHOLOGIE**		20H30				18h00	
Promenade/Equit Ext						NC	NC
Perf tous niveaux							apres-midi

DR : dressage / Obst : Obstacle / HT: Hunter / Perf * = cours de 1h30

** Compét D/O: cours compétition dressage et obstacle en alternance + forfait concours

*** prepa Compét: cours compétition dressage et obstacle en alternance sans forfait concours

NB : les nouveaux adhérents sont priés de fournir un justificatif de leurs galops.